

05 / FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

La réforme des ESAT : qu'est-ce que cela change pour vous ?

	LONS-LE-SAUNIER	NEVERS	VESOUL
INTER-STRUCTURES	22&23	14&15	3&4
	JAN	MAI	SEPT
	2025	2025	2025



Vous travaillez dans un ESAT.

Depuis le 1^{er} janvier 2023,
il y a une nouvelle loi.

Cette loi s'appelle la réforme des ESAT.

On dit aussi la transformation des ESAT.

Cette loi donne plus de droits aux travailleurs d'ESAT.

Par exemple les travailleurs d'ESAT peuvent :

- > travailler à la fois en ESAT et dans une entreprise
- > être accompagné après la sortie de l'ESAT
- > avoir un délégué des travailleurs.

Cette formation explique ce qui change pour vous.

POURQUOI ?

Cette formation sert à :

- > Mieux connaître le fonctionnement d'un ESAT.
- > Comprendre pourquoi il y a des changements.
- > Connaître ces changements et ce qu'ils vous apportent.

DE QUOI VA-TON PARLER ?

- > C'est quoi la réforme des ESAT ?
- > C'est quoi un délégué des travailleurs ?
- > C'est quoi une instance mixte ?
- > C'est quoi travailler à temps partiel en ESAT et en même temps en entreprise ?
- > C'est quoi un parcours renforcé en emploi ?
- > C'est quoi une convention d'appui ?
- > C'est quoi le droit au retour ?

POUR QUI ?

- > Pour des travailleurs d'ESAT
- > Pour des personnes qui ont choisi de participer.

Vous n'avez pas besoin de connaître le sujet pour participer à la formation.

COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications.
- > Le formateur utilise des documents en facile à lire et à comprendre.
- > Le formateur utilise des vidéos, des jeux.
- > Il y a des discussions dans le groupe.
- > Un référent de l'ESAT est présent à la fin de la formation.
- > Un professionnel peut participer comme personne de soutien et un référent de l'ESAT est présent à la fin de la formation

Les discussions et les jeux permettent de voir si vous avez compris la formation.



L'ORGANISATION DE LA FORMATION :

- La formation dure 2 jours
- Dans la formation, il y a 8 à 12 personnes de plusieurs ESAT différents.
- Le formateur s'appelle Arnaud SENNEPIN
- Pour s'inscrire à la formation vous pouvez demander de l'aide aux professionnels qui vous accompagnent.
- La formation est gratuite pour vous.
- Elle est payée par l'Agence Régionale de Santé.
- Les dates sont :
 - 22 et 23 janvier 2025, à Lons-le-Saunier
 - 14 et 15 mai 2025, à Nevers
 - 03 et 04 septembre 2025, à Vesoul
- Des formations gratuites auront lieu en 2026 dans les autres départements